

Réf: Dossier N° : 002866

## Avis de constitution

### SOCIETE « KESSE OPTIQUE » »

**Siège social: Abidjan, Bingerville Carrefour FEH KESSE Bingerville,**

**Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 février 2021 reçus par Me COULIBALY Massiran Danièle Geneuè, et enregistrés au CEPICI le mardi 25 Fev 2021, il a été constitué une SARL aux**

**Dénomination sociale: « KESSE OPTIQUE»**

**Objet: L'ACTIVITE PARAMEDICAL / OPTIQUE LUNETTERIE, DIVERS Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet**

**Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

**Siège social: Abidjan, Bingerville Carrefour FEH KESSE Bingerville,**

**GÉRANT: Mtte COULIBALY Massiran Danièle Geneviè**

**RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-01151 du 25/05/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.**

**Durée: 99 ans**

**Dépôt au greffe: n°074998/GTCA/RC/2021 du 25/05/2021**

Pour Avis

Le CEPICI

